

## MAROC : Sur décision de Mohammed VI, Tanger organisera annuellement le Festival National du Film

Rabat - La ville de Tanger organisera désormais annuellement le Festival national du film en tant que siège permanent du festival sur décision du roi Mohammed VI, indique un communiqué du Centre Cinématographique Marocain (CCM).

Désormais le Festival national du film sera organisé tous les ans, au lieu de deux ans, toujours sur décision du souverain, selon la même source qui affirme que la décision intervient suite à "une requête présentée par le Centre cinématographique marocain (CCM) et les chambres professionnelles du secteur cinématographique. Jusqu'à ce jour, le Festival national du film était organisé chaque les deux ans dans dans une ville différente.

Maghreboo - Agences